



Commissaires aux comptes

U.N.C.P.I.E

Association Reconnue d'Utilité Publique

26, rue Beaubourg

75003 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2025

AUDITEURS ASSOCIES FRANCILIENS – GROUPE AF

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Versailles
Sarl au capital de 240 000 € - Siège social : 45 Boulevard Georges Clémenceau, 92400 Courbevoie
RCS Paris B 422 774 349 - APE 6920 Z - TVA FR 44 422 774 349 - Tél. : 01 83 75 81 81
www.groupeaf.com

A l'Assemblée Générale de l'Association U.N.C.P.I.E.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association U.N.C.P.I.E relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de mon rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Changement de méthode » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de réglementation comptable consistant en la première application du règlement ANC n°2022-06, homologué en décembre 2023, modifiant le règlement ANC n°2018-06 relatif au Plan Comptable Général et les incidences qui en résultent.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 18 mars 2026.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Courbevoie, le 27 mars 2026

Auditeurs Associés Franciliens

Philippe RIMMER
Commissaire aux comptes

Réf O1.1

31/12/2025

P. NET

	BRUT	A. & P	NET		MONTANT
Frais d'établissement	0	0	0	Fonds propres sans droit de reprise	
				Fonds propres statutaires	0
Frais de développement	95 000	67 356	27 644	Fonds propres complémentaires	432 539
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0		
Concessions, brevets ...	4 807	4 807	0	Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds commercial	0	0	0	Fonds statutaires	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	Fonds propres complémentaires	0
Immos incorpos en cours, avances et acomptes	0	0	0	Ecart de réévaluation & équiv.	0
Immobilisations incorporelles	99 807	72 163	27 644	Réserves	
				Réserves statutaires ou contract.	0
Terrains	0	0	0	Réserves pour projet de l'entité	0
Constructions	0	0	0	Autres réserves	0
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	Report à nouveau	0
Autres immo. corporelles	70 163	64 592	5 572	Résultat de l'exercice	-209 945
Immos corpos en cours, avances et acomptes	0	0	0	Résultat sous contrôle de tiers	0
Biens reçus par les legs ou donations destinés à être cédés			0		
	0	0		Situation nette	222 594
				Fonds propres consommables	0
				Subventions d'investissement	0
				Provisions réglementées	0
Immobilisations corporelles	70 163	64 592	5 572	TOTAL FONDS PROPRES	222 594
Participations	595	0	595	Fonds reportés liés aux legs ou donations	0
Autres participations	0	0	0	Fonds dédiés	0
Créances rattachées	0	0	0		
Autres titres immobilisés	0	0	0	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0
Prêts	0	0	0		
Autres immobilisations financières	12 302	0	12 302	Provisions pour risques	0
Immobilisations financières	12 897	0	12 897	Provisions pour charges	107 278
TOTAL IMMOBILISATIONS	182 867	136 755	46 112	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	107 278
COMPTES DE LIAISON	0		0	COMPTES DE LIAISON	0
Stocks et en cours	0	0	0	Emprunts obligataires et assimilés	0
				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 000
Clients et comptes rattachés	119 670	6 401	113 269	Emprunts et dettes financières diverses	0
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	Instruments financiers à terme	0
Avances et acomptes versés	1 644		1 644	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	240 382
Autres créances	544 880	0	544 880	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Charges constatées d'avance	120 353		120 353	Dettes des legs ou donations	0
				Avances et acomptes reçus	0
				Dettes fiscales et sociales	141 328
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	Autres dettes	69 518
Disponibilités	273 341	0	273 341	Produits constatés d'avance	298 500
				TOTAL DETTES	769 727
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 059 889	6 401	1 053 487		
				Ecart de conversion passif	0
Frais d'émission des emprunts	0		0		
Primes de remboursement des obligations	0		0	(1) Dont concours bancaires	0
Ecart de conversion actif	0		0	(2) Dont dettes financières CT	
TOTAL GÉNÉRAL	1 242 756	143 156	1 099 599	TOTAL GÉNÉRAL	1 099 599



UNCPIE

31/12/2024

BILAN 12/2024

	BRUT	1. & 2.	NET		MONTANT
Frais d'établissement	0	0	0	Fonds propres sans droit de reprise	
Frais de recherche et développement	60 000	60 000	0	Fonds propres statutaires	0
Donations temporaires d'usufruit	0	0	0	Fonds propres complémentaires	423 718
Concessions, brevets ...	4 807	4 807	0	Fonds propres avec droit de reprise	
Fonds commercial	0	0	0	Fonds statutaires	0
Autres immobilisations incorporelles	0	0	0	Fonds propres complémentaires	0
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	0		0	Ecart de réévaluation & équiv.	0
Immobilisations incorporelles	64 807	64 807	0	Réserves	
				Réserves statutaires ou contract.	0
Terrains	0	0	0	Réserves pour projet de l'entité	0
Constructions	0	0	0	Autres réserves	0
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	Report à nouveau	0
Autres immo. corporelles	66 717	59 790	6 926	Résultat de l'exercice	8 820
Immobilisations en cours	0	0	0	Résultat sous contrôle de tiers	0
Biens reçus par les legs ou donations destinés à être cédés	0	0	0	Situation nette	432 539
				Fonds propres consommables	0
				Subventions d'investissement	0
				Provisions réglementées	0
Immobilisations corporelles	66 717	59 790	6 926	TOTAL FONDS PROPRES	432 539
				Fonds reportés liés aux legs ou donations	0
Participations	595	0	595	Fonds dédiés	0
Autres participations	0	0	0		
Créances rattachées	0	0	0		
Autres titres immobilisés	0	0	0	TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	0
Prêts	0	0	0		
Autres immobilisations financières	12 302	0	12 302	Provisions pour risques	0
Immobilisations financières	12 897	0	12 897	Provisions pour charges	107 278
TOTAL IMMOBILISATIONS	144 420	124 597	19 823	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	107 278
COMPTES DE LIAISON	0		0	COMPTES DE LIAISON	0
Stocks et en cours	0	0	0	Emprunts obligataires et assimilés	0
				Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 000
Clients et comptes rattachés	119 457	2 544	116 913	Emprunts et dettes financières diverses	0
Créances reçues par legs ou donations	0	0	0	Instruments financiers à terme	0
Avances et acomptes versés	3 875		0	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	299 050
Autres créances	918 765	0	918 765	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0
Charges constatées d'avance	192 320		192 320	Dettes des legs ou donations	0
				Avances et acomptes reçus	0
				Dettes fiscales et sociales	105 756
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	Autres dettes	43 788
Disponibilités	466 151	0	466 151	Produits constatés d'avance	694 437
				TOTAL DETTES	1 178 031
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 700 568	2 544	1 698 024		
				Ecart de conversion passif	0
Frais d'émission des emprunts	0		0		
Primes de remboursement des obligations	0		0	(1) Dont concours bancaires	0
Ecart de conversion actif	0		0	(2) Dont dettes financières CF	
TOTAL GÉNÉRAL	1 844 988	127 141	1 717 847	TOTAL GÉNÉRAL	1 717 847



UNCPiE

31/12/2025

RESULTAT 2025

	Exercice 12/2025	Exercice 12/2024	Ecart	Ecart
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	205 455	204 931	524	0,3%
Ventes de biens et services				
Ventes de biens	0	0	0	
dont ventes de dons en nature	0	0	0	
Ventes de prestations de service	3 420	0	3 420	
dont parrainages	0	0	0	
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	863 030	894 054	-31 024	-3,5%
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	0	0	0	
Ressources liées à la générosité du public	0	0	0	
Dons manuels	0	0	0	
Mécénats	0	0	0	
Legs, donations et assurances-vie	0	0	0	
Contributions financières	0	0	0	
Reprises sur provisions exploit.	500	26 345	-25 845	-98,1%
Pdts cessions immos incorpo et corpo	0	0	0	
Utilisations des fonds dédiés	0	30 000	-30 000	-100,0%
Autres produits	294	436	-142	-32,6%
Total I	1 072 699	1 155 766	-83 067	
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises	0	0	0	
Variation de stock march.	0	0	0	
Achat de matières premières et autres approv.	0	0	0	
Variation de stock mat.	0	0	0	
Autres achats et charges externes	426 819	385 840	40 979	10,6%
Aides financières	0	0	0	
Impôts taxes et versements assimilés	33 996	29 891	4 105	13,7%
Salaires	541 235	507 357	33 878	6,7%
Cotisations sociales	263 204	227 889	35 315	15,5%
Dotation amort. sur immobilisations	12 158	5 827	6 331	108,7%
Dotation prov. sur immobilisations	0	0	0	
Dotation sur actif circulant (1)	4 357	2 544	1 814	71,3%
Dotation pour risques et charges	0	11 333	-11 333	-100,0%
Val cpta des immo incorpo et corpo cédées	0	0	0	
Reports en fonds dédiés	0	0	0	
Autres charges	3 264	1 531	1 733	113,2%
Total II	1 285 033	1 172 211	112 822	9,6%
RESULTAT D'EXPLOITATION	-212 334	-16 445	-195 889	1191,2%
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations	12	12	0	0,0%
Produits des autres valeurs mobilières	0	0	0	
Autres intérêts et produits assimilés	2 378	3 303	-926	-28,0%
Reprise sur provisions financ.	0	0	0	
Différences positives de change	0	0	0	
Pdts des cessions d'immos fi	0	0	0	
Produits nets sur cessions de VMP	0	0	0	
Total III	2 390	3 315	-926	-27,9%
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amort. & prov.	0	0	0	
Intérêts & charges assimilées	0	0	0	
Différences négatives de change	0	0	0	
Val cpta des immos fi cédées	0	0	0	
Ch nettes sur cess° autres éléments fi	0	0	0	
Total IV	0	0	0	
RESULTAT FINANCIER	2 390	3 315	-926	
RESULTAT COURANT AV. IMPOTS	-209 944	-13 130	-196 815	1499,0%
Produits exceptionnels	0	23 670	-23 670	-100,0%
Charges exceptionnelles	0	1 720	-1 720	-100,0%
Participation des salariés	0	0	0	
Impôt sur les bénéfices	0	0	0	
RESULTAT NET	-209 945	8 820	-218 765	-2480,2%

CVN : Biens	421	0	421	
Emploi CVN - Mécénat de compétence	31 696	0	31 696	
Emploi bénévolat	138 940	68 240	70 700	103,6%
Total des contributions (Produits)	171 057	68 240	102 817	150,7%
Emploi des contributions : Secours en nature	0	0		
Emploi CVN - biens	421	0	421	
Emploi CVN - Mécénat de compétence	31 696		31 696	
Emploi bénévolat	138 940	68 240	70 700	103,6%
Total des contributions (Charges)	171 057	68 240	102 817	150,7%



Union nationale des CPIE
Exercice clos le 31 décembre 2025
Annexe au Bilan et au Compte de Résultat

Le total du bilan avant répartition, de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 1 099 599,48 euros et le résultat dégagé (déficit) de - 209 944,50 euros (8 820,47 euros de bénéfices en 2024).

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis au 31/12/2025.

Présentation de l'association :

Association loi 1901, créée en 1977, reconnue d'utilité publique depuis 1994, l'Union nationale des CPIE anime un réseau de 78 associations labellisées « Centre permanent d'initiatives pour l'environnement » et 12 unions régionales. Ce maillage territorial qui conjugue action locale, coordination régionale et vision nationale représentant au total plus de 10 500 adhérents et environ 1 300 salariés (chiffres à fin 2024). L'Union nationale des CPIE est agréée association de protection de l'environnement et habilitée pour participer aux instances environnementales. Ensemble, les CPIE, les unions régionales et l'Union nationale travaillent main dans la main depuis près de 50 ans pour relever les défis environnementaux et sociaux de notre époque.

Depuis sa création le réseau des CPIE n'a cessé d'innover. Il a été pionnier dans l'éducation à l'environnement dès les années 1970 et a accompagné l'émergence de l'expertise environnementale aux côtés des collectivités territoriales dès les années 1990. Depuis 5 ans, l'Union nationale des CPIE continue de porter avec le réseau une vision ambitieuse en permettant aux acteurs de territoire d'agir en commun en faveur du vivant. Cette ambition est réaffirmée au regard de l'urgence environnementale, sociale et démocratique de notre époque dans la nouvelle charte de réseau adoptée en juin 2024. Ce document traduit la volonté des CPIE de conjuguer leurs pratiques, leurs acquis et de les enrichir pour accélérer en territoire la résolution des problématiques environnementales en facilitant l'action commune dans les différents domaines : biodiversité, eau, alimentation durable, agroécologie, adaptation aux effets du changement climatique, qualité des sols, etc.

Principes comptables généraux :

Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis et présentés conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables en France, et notamment les règlements suivants :

- ANC 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
- ANC 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement desdits comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.



et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels et comporte des éléments d'informations complémentaires au bilan et au compte de résultat de façon que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'association.

Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le plan comptable général et s'applique à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Sur les incidences du nouveau règlement sur les principaux postes de 2025, voir ci-après 1.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés comparative au 31-12-2024, entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers (voir ci-après 2.).

Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025

a. Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel sur l'exercice 2025

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

b. Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges sur l'exercice 2025

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 23 670 € (aucun transfert de charges financières ou exceptionnelles n'a été enregistré sur l'exercice 2025). Ce montant comprend :

- 19 135 € liés à des refacturations de loyer au sous-locataire INTERAFOCG ;
Le poste « Transfert de charges » étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans le poste « Location siège » ;
- 4 535 € liés à aux charges ;



Le poste « Transfert de charges » étant supprimé dans le nouveau modèle du compte de résultat, la totalité de ce montant a été intégrée dans les postes « Location de siège », « Charges locatives », « Électricité », « Maintenance », « Autres produits d'activité annexes ».

Hormis les éléments cités ci-dessus l'application de ce nouvel ANC 2022-06 n'a pas donné lieu à des impacts significatifs dans les comptes de l'UNCPIC au cours de l'exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2025.

Immobilisations :

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition qui est constitué de :

- leur prix d'achat y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement ;
- tous les coûts directement attribuables à la préparation de l'actif en vue de l'utilisation envisagée.

Les immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Amortissements :

Les amortissements sont calculés linéairement ou de façon dégressive sur la durée d'utilisation probable des différentes catégories d'immobilisations.

Les méthodes et durée d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Immobilisations Incorporelles	Linéaire	1 à 5 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Agencements et Installations	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique	Dégressif	3 ans
Matériel de bureau et Mobilier	Linéaire	5 ans

Créances d'exploitation :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont comptabilisées lors de la signature des conventions.

Les créances dont l'échéance est dépassée depuis plus de 12 mois et les créances litigieuses font l'objet d'une analyse au cas par cas et d'une dépréciation en fonction du risque de non recouvrement.

La provision pour Indemnité de Fin de Carrière (IFC) est évaluée à 107 278 euros. Le calcul a été fait selon la norme en vigueur.

Contributions volontaires en nature et bénévolat :

Il est ajouté à l'annexe

- Un tableau des valorisations du bénévolat. Il est calculé en référence au coût moyen d'un salaire journalier de chargé de mission national.
- Un tableau de mise à disposition gratuite de bien.



- Un tableau des valorisations des contributions volontaires en nature effectuées par des personnes extérieures à l'association. La valorisation a été calculé selon le temps passé sur la mission.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Rémunération :

Conformément aux normes des « entreprises solidaires », le coût moyen horaire des cinq plus hautes rémunérations de l'Union nationale des CPIE, soit 35,30 euros, est bien inférieur à cinq fois le SMIC horaire (décembre 2025) soit 59,40 euros (11,88 x 5).

Rémunération des dirigeants, salariés et bénévoles :

En application de l'article 20 de la loi n°2006-580, l'association doit indiquer dans l'annexe aux comptes annuels le total des rémunérations et avantages versés aux trois plus hauts cadres dirigeants. L'information qui serait fournie dans le cadre de cette obligation reviendrait à donner la rémunération d'une seule personne, ce qui serait contraire aux règles de confidentialité en matière de publicité des rémunérations et avantages.

Il est précisé qu'aucun administrateur de l'association n'est rémunéré pour ses fonctions.

Fait caractéristique de l'exercice :

Pour ajuster de manière plus prudente les dépenses aux produits prévisionnels 2026 et éviter que le déficit 2025 ne se reproduise, le bureau de l'Union nationale des CPIE a travaillé le 4 septembre à une proposition de restructuration qui a été soumise et validée par le conseil d'administration le 24 septembre 2025. Ce plan comprend la réduction des frais liés aux instance statutaires (passage en visioconférence pour limiter les déplacements, réduction enveloppes repas), le licenciement économique de deux personnes en CDI et le non renouvellement d'un CDD. Ce plan a été mis en œuvre au dernier trimestre 2025. Le coût de la restructuration est totalement supporté sur l'année 2025.



IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Recherche & développement	60 000		35 000
Concessions brevets	4 807		
Immos incorporelles en cours			
Total I	64 807	0	35 000
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Construction sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Installations générales, agencements et aménagements divers	10 249		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	56 467		3 447
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Total II	66 716	0	3 447
Immobilisations financières			
Participations évaluées par liste en équivalence			
Parts sociales - BFCC	595		
Autres titres immobilisés			
Cautions	12 302		
Total III	12 897	0	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	144 420	0	38 447

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin exercice	Réévaluations Valeur origine
	Par virement	Par cession/mise au rebut		
Immobilisations incorporelles				
Recherche & développement			95 000	
Concessions brevets			4 807	
Immos incorporelles en cours				
Total I	0	0	99 807	0
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Construction sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers			10 249	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			59 914	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Total II	0	0	70 163	0
Immobilisations financières				
Participations évaluées par liste en équivalence				
Parts sociales - BFCC			595	
Autres titres immobilisés				
Cautions			12 302	
Total III	0	0	12 897	0
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	0	0	182 867	0

Pour identification
Commissaires aux Comptes

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/reprises	Valeur en fin exercice
Immobilisation incorporelles				
Recherche & développement	60 000	7 356		67 356
Concessions brevets	4 807			4 807
Immos incorporelles en cours				
Total I	64 807	7 356	0	72 163
Immobilisation corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements & aménagements constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Installations générales, agencements et aménagements divers	9 084	343		9 428
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 706	4 458		55 164
Emballages récupérables et divers				
Total II	59 790	4 801	0	64 592
TOTAL GÉNÉRALE (I+II)	124 597	12 158	0	136 755

Cadre B VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				Cadre C	Prov. Amort. Dérogatoires
IMMOBILISATION AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Immobilisation incorporelles					
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	7 356				
Concessions brevets					
Immos incorporelles en cours					
Total I	7 356	0	0	0	0
Immobilisation corporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements & aménagements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements et aménagements divers	343				
Matériel de transports					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	254	4 205			
Emballages récupérables et divers					
Total II	597	4 205	0	0	0
TOTAL GÉNÉRALE (I+II)	7 953	4 205	0	0	0

Cadre D				
MOUVEMENTS DES CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations ex. aux amort.	Montant net fin exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursements des obligations				



PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début de l'exercice	Augmentations Dotations ex.	Diminutions Reprises ex.	Diminutions Virements Fonds Dédiés	Montant fin de l'exercice
Provisions réglementées					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse de prix					
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I	0	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provision pour risques					
Provision pour IFC	107 278				107 278
Provisions pour Plan de Formation					
Provisions pour stratégie réseau					
Provisions pour actions internationales					
Total II	107 278	0	0	0	107 278
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks en cours					
Sur comptes CPIE	2 544	4 357	500		6 401
Autres provisions pour dépréciations					
Total III	2 544	4 357	500	0	6 401
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	109 822	4 357	500	0	113 679

Dont dot. et reprises :	d'exploitation		4 357	500
	financières			
	exceptionnelles			



ÉTATS DES CRÉANCES ET DES DETTES

Cadre A	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif Immobilisé				
Parts sociales BFCC		595		595
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières		12 302		12 302
De l'actif circulant				
Clients douteux ou litigieux + RJ				
Autres créances clients & rattachés		119 670	119 670	
Créances représentatives de titre prêtés				
Avances et acomptes versés		1 644	1 644	
Personnel et comptes rattachés			0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		77	77	
Subventions et mécénat (1) (2)		544 803	406 803	138 000
Autres impôts taxes et versements assimilés			0	
Etat, Divers				
Groupes et associés (2) Livret A				
VMP		0	0	
Disponibilités		273 341	273 341	
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance		120 353	70 853	49 500
Total		1 072 786	872 389	200 397

(1) Détail des subventions à recevoir	N	N-1
ADEME - Allgé	36 220	36 220
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	22 400	44 800
AEI8 Agence de l'Eau Loire-Bretagne	14 993	15 001
EDF - PAAB	40 000	40 000
FNCUMA	18 790	18 790
Fondation de France - Ars Cuttoli	15 000	45 000
Fondation de France - E+	16 000	16 000
FSE		26 757
IFMA	1 400	1 400
OFB - OPEN	32 000	104 000
OFB - PAAB		84 320
OFB - RENAR	322 000	460 000
OFB - Service civique	26 000	26 000
Total	544 803	918 288

(2) Détail du mécénat à recevoir	N	N-1

Cadre B	ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunt obligatoires convertibles (1)					
Autres emprunts obligatoires (1)					
Emprunts & dettes auprès d'établissements de crédit (1)		20 000	20 000		
À un an maximum de l'origine					
À plus d'un an à l'origine					
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)					
Fonds associés avec droit reprise					
Fournisseurs et comptes rattachés		240 382	180 982	59 400	
Personnel et comptes rattachés		44 495	44 495		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		92 637	92 637		
Impôts sur le bénéfice					
Autres impôts taxes et versements assimilés		4 196	4 196		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)					
Autres dettes		69 518	69 518		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		298 500	298 500	0	
Total		769 727	710 327	59 400	0

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	
(1) Emprunt remboursés en cours d'exercice	
(2) Emprunt & dettes contractés auprès des associés	
Total	0



DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

	31/12/2025	31/12/2024
Autres créances		
418 Produits à facturer (Interafocg)	814	467
438700 Indemnités journalières	77	0
TOTAL GÉNÉRAL	892	467

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

	31/12/2025	31/12/2024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
4081 Fournisseurs - FNP (CAC)	7 865	7 358
4081 Fournisseurs - FNP (CPIE & URCPiE)	712	2 752
4081 Fournisseurs - FNP (Cabinet Raspail)	4 462	2 558
4081 Fournisseurs - FNP (Crédit coop)		473
4081 Fournisseurs - FNP (Divers)	0	80
4081 Fournisseurs - FNP (EDF)	12	25
4081 Fournisseurs - FNP (Helixeo)		1 200
4081 Fournisseurs - FNP (Interafocg)	1 457	
4081 Fournisseurs - FNP (Keyyo)	6	
4081 Fournisseurs - FNP (Lboxball)	307	
4081 Fournisseurs - FNP (MNHN)	3 132	
4081 Fournisseurs - FNP (PFL consulting)	2 507	322
Total	20 461	14 769
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		
4282000 Prov/congés payés	40 666	40 350
4286000 Autres charges à payer	3 829	0
4382000 Charges/congés payés	21 480	20 847
Total	44 495	40 350
TOTAL GÉNÉRAL	64 955	55 119

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

	31/12/2025	31/12/2024
4871 ADEME - Clés de sol		17 600
4871 Fondation de France - OPEN		45 000
4871 FNCUMA		5 637
4871 IFMA		2 700
4871 OFB - PAAB		60 000
4871 OFB - OPEN		80 000
4871 OFB - RENAR	298 500	433 500
4871 OFB - Service civique		50 000
TOTAL GÉNÉRAL	298 500	694 437

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

	31/12/2025	31/12/2024
4861 CPIE	19 255	34 913
4861 URCPiE	96 250	151 250
4861 Abonnements	341	313
4861 Agroparitech	1 000	1 000
4861 AMZEN	184	177
4861 Bruneau		28
4861 Comité 21		120
4861 LIGAP		96
4861 Fac-similé	81	
4861 Fonda		6
4861 Héxopée	367	
4861 JPG	29	121
4861 Keyyo	54	62
4861 Leexi	358	572
4861 Lboxball		724
4861 MACIF	525	105
4861 Moodle		254
4861 Nuxt	369	374
4861 Orange	38	38
4861 PFL consulting	1 087	1 749
4861 SNCF	35	35
4861 Squarespace	347	347
4861 Vimeo	3	2
4861 Zoom	30	34
TOTAL GÉNÉRAL	120 353	192 320



DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES

	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations de gestion		
6714000 Créances irrécouvrables		
6720000 Charges exploitations/ exercice antérieur		1 721
6752000 VNC immos cédées		
6788100 Charges exceptionnelles diverses		2
TOTAL GÉNÉRAL	0	1 723

DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations de gestion		
7710000 Prod exceptionnels/opérations gestion		
7718000 Autres produits exceptionnels		
7720000 Produits sur exercices antérieurs		
7752000 Produits /cession immobilisations		
7788000 Produits exceptionnels divers		
TOTAL GÉNÉRAL	0	0

DÉTAIL DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	31/12/2025	31/12/2024
Honoraires passés en charges (mission légale)	7 865	7 358
Honoraires passés en charges (services autres que la certification des comptes)		
TOTAL GÉNÉRAL	7 865	7 358



VARIATIONS DU FONDS ASSOCIATIF

Objet	Date origine création	Montant début exercice	Affectation de l'exercice par affectation du résultat N-1 (décision AG)	Augmentation	Diminution de l'exercice (consommation par investissement : transfert vers le cpte 1027)	Montant fin d'exercice
Fonds associatif sans droit de reprise		423 718	8 820			432 539
Fonds propres avec droit de reprise						0
Réserves exploitation						0
Réserves projet associatif						0
						0
						0
Réserves investissement						0
						0
						0
Report à nouveau						0
Excédent ou déficit exercice		8 820	-8 820	-209 945		-209 945
Situation nette		432 539	0	-209 945	0	222 594
Fonds propres consommables						
Subventions investissement						
Provisions règlementées						
TOTAL		432 539	0	-209 945	0	222 594

NB : Report à nouveau et résultat signé en - si débiteurs (déficit)



TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Détail des financeurs et projets affectés	A l'ouverture de l'exercice (compte 194)	Reports	Utilisations		Transferts	A la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	0		0	0	0	0	0
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0
Contributions financières autres organismes							
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0
Ressources liées à la générosité du Public							
Sous-total	0	0	0	0	0	0	0
Totaux	0	0	0	0	0	0	0



**TABLEAU DES VALORISATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE
ET DU BÉNÉVOLAT**

DÉTAIL DES VALORISATIONS

		31/12/2025	31/12/2024
Valorisation Prestations	8710000 CVN - Biens	421	
	8720000 CVN - Mécénat de compétence	31 696	
	Total	32 117	0
Valorisation du bénévolat	8734000 Bénévolat	138 940	68 240
	Total	138 940	68 240
	TOTAL GÉNÉRAL	171 057	68 240

31/12/2025 31/12/2024

Valorisation Prestations	8610000 Emploi CVN - Biens	421	0
	8620000 Emploi CVN - Mécénat de compétence	31 696	0
	Total	32 117	0
Emploi du bénévolat	8634000 Bénévolat	138 940	68 240
	Total	138 940	68 240
	TOTAL GÉNÉRAL	171 057	68 240



TABLEAU DES EFFECTIFS MOYENS

		31/12/2025	31/12/2024
Salariés			
Cadres hommes		3	3
Cadres femmes		5	5
<i>Sous total cadres</i>		8	8
Agents de maîtrise & techniciens hommes		0	0
Agents de maîtrise & techniciens femmes		4	3
<i>Sous total Agents de maîtrise & techniciens</i>		4	3
Total des salariés		12	11
Total hommes		3	3
Total femmes		9	8